

Département du Cantal
Arrondissement d'Aurillac
Canton de Saint-Paul-des-Landes

**COMMUNE DE SAINT-PAUL-DES-LANDES
(Cantal)**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2026**

N°DEL_2026_022

Nombre de conseillers en exercice : 19	Présents : 17	Représentés : 2	Votants : 17
--	---------------	-----------------	--------------

Date de la convocation : 09 avril 2026	Date d'affichage : 09 avril 2026
--	----------------------------------

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Paul-des-Landes, régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DONEYS, Maire.**

Etaient présents : DONEYS Jean-Luc, SEMETEYS Valérie, BARDY Daniel, BAPST Bernadette, MURAT Frédéric, GALERY Jacques, DESOMER Christophe, BONNET Gilles, CHARBONNEL Cécile, BADUEL Patrick, FRESQUET Christelle, PAQUIN Christine, DELOM Florence, LE PAGE Franck, LEGOUT Cécile, LHERM Emilie, MAX Alexandre.

Etaient absents : ESPALIEU Aline représentée par Cécile LEGOUT, VABRE Fabien représenté par Jean-Luc DONEYS.

Madame Cécile CHARBONNEL a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet – Compte administratif 2025 – Budget principal

Le compte administratif 2025 présenté à l'Assemblée est conforme au compte de gestion 2025 dressé par le Comptable. Il s'établit comme suit :

	Budget Principal	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	1 051 848.21 €	1 103 707.58 €
Recettes	1 365 616.09 €	667 464.54 €
Résultats reportés 2024	425 682.31 €	- 46 091.19 €
Résultat budgétaire cumulé	739 450.19 €	- 482 334.23 €

	Restes à réaliser à reprendre dans le BP 2026	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	0 €	857 425.69 €
Recettes	0 €	917 339.36 €
Solde des restes à réaliser	0 €	+ 59 913.67 €

	Fonctionnement	Investissement
Besoin de financement 2025	0 €	- 422 420.56 €

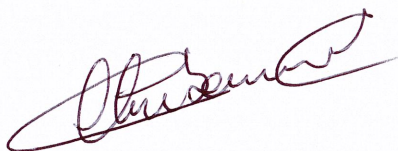
Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le compte administratif 2025 du Budget principal.

Hors de la présence de Monsieur le Maire, après délibération, la proposition est approuvée par 17 voix Pour.

Délibéré en séance les ans, mois et jour susdits.
Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance

Cécile CHARBONNEL



Le Maire

Jean-Luc DONEYS

